

Acta-les instituts techniques agricoles anime et représente le réseau des 18 instituts techniques agricoles (ITA), outils professionnels de recherche appliquée et de transfert technologique pour valoriser leur savoir-faire unique en France et à l'international. Sa raison d'être est de connecter les hommes et les savoirs pour accélérer l'émergence de l'innovation et améliorer la compétitivité des filières agricoles, forestière et agro-industrielles en agriculture conventionnelle et biologique, écoresponsable et durable.

Nos valeurs : Le partage, l'ouverture, l'anticipation, l'enthousiasme, afin de relever les défis du siècle.

www.acta.asso.fr

Contexte

L'ACTA est reconnue pour ses compétences et son expertise dans le champ de la **protection intégrée des cultures**. Dans le cadre du plan ECOPHYTO, l'ACTA a été mandatée depuis 2012 pour animer et coordonner la mise en place de EcophytoPIC, le Portail de Protection intégrée et des plateformes filières affiliées en collaboration avec la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) (www.ecophytopic.fr). Ce portail est destiné à rassembler en un seul lieu les éléments disponibles sur la Protection intégrée afin de les mettre à disposition d'un public cible, principalement constitué de conseillers agricoles, de formateurs et d'agriculteurs. Des outils de formation (e-PIC) et de gestion des connaissances (GECO) ont été développés dans le cadre d'un projet plus global sur la protection intégrée.

Ainsi, l'ACTA a mis en place, dans le cadre du dispositif e-PIC, une plateforme de e-formation à la protection intégrée (<http://formation-of-phyto.acta.asso.fr/login/index.php>) et organise une quatrième campagne de sessions de formations présentiels des formateurs du Certiphyto.

L'outil GECO (<http://www.geco.ecophytopic.fr/>) est une plateforme web collaborative qui a pour vocation de mettre à disposition des connaissances opérationnelles enrichies par des acteurs de terrain.

Enfin, l'ACTA organise ou participe à des formations et à des projets européens dans le domaine.

Descriptif du poste – Missions

Le/ La chargé(e) de mission doit apporter son soutien à l'enrichissement du contenu du Portail et des outils associés. Le candidat retenu s'intégrera dans une équipe de cinq chargés de mission (veille technique et réglementaire, formation, gestion des connaissances, agro-informatique) managée par la responsable du pôle « Protection intégrée des cultures – One Health » et sera en contact avec l'équipe opérationnelle composée de représentants de la DGAL, des ITA, de la Cellule Dephy et d'INRAe.

Il/elle a pour rôle de mettre à jour le contenu existant, de rassembler et créer les nouveaux éléments assurant la dynamique du Portail (contenu technique et réglementaire, actualités), de réaliser des synthèses et dossiers sur des thématiques de protection des plantes concourant à une réduction de l'utilisation des pesticides, de créer des liens entre les outils développés, de participer à la gestion des réseaux sociaux liés et au site et à l'organisation d'enquêtes portant sur l'utilisation du site et d'aider l'équipe en place à préparer les réunions de gestion du projet.

Le/la chargée de mission participera également à la création de nouveaux modules de formation à distance pour le dispositif e-PIC

Profil recherché

Compétences requises

- Capacité d'intervention, d'organisation, d'analyse, de rédaction et de synthèse demandées ;
- Bon relationnel, capacité à travailler en autonomie et en équipe, et à faciliter les échanges avec les partenaires et assurer des tâches d'animation ;
- Anglais fortement souhaité.

Le candidat devra particulièrement être curieux et très motivé par le domaine de la protection des plantes dans son intégralité (technique, matériel, environnement, réglementation...), et a des capacités rédactionnelles tant pour écrire des synthèses et des articles résumés que des messages sur les réseaux sociaux.

Formation et expérience demandées

- Niveau Bac+5, jeune ingénieur(e) ou master agro/agri ayant une formation dans le domaine de la protection des plantes ;
- Connaissance ou expérience en matière de développement technique et/ou en expérimentation en protection des cultures ou agronomie.

Conditions d'emploi

Date de prise de fonction : octobre 2021

Rémunération : L'indice d'embauche prévu à la grille est de 410 représentant 31 K€. annuels bruts. Ajustement possible en fonction du profil et de l'expérience du candidat retenu.

Localisation : ACTA Paris (MNE, 149 rue de Bercy 75012 Paris)

RTT

CSE

Télétravail possible 2 jours/semaine

Intéressement

Restaurant d'entreprise

Contact

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV et lettre de motivation) à :
marianne.sellam@acta.asso.fr, 06 76 94 48 87